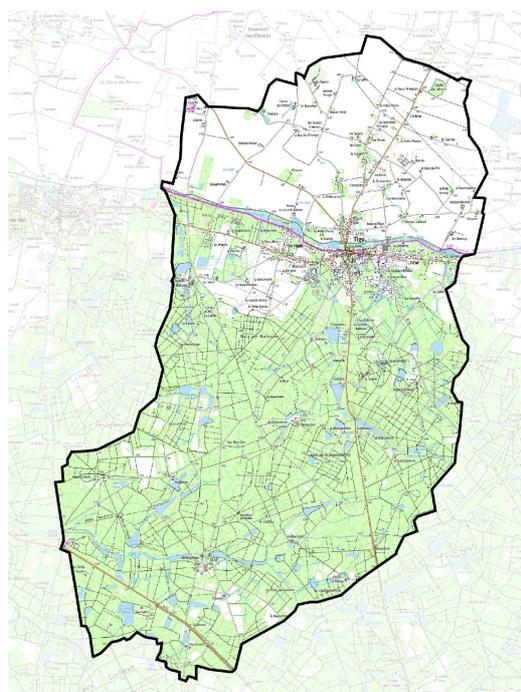




Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Objet	Arrêté le 13 décembre 2023 par le conseil municipal
Approuvé le	
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

Plan de Servitudes d'utilité Publique en gestion DDT

A3, A4, A9, PM1, PM2, PM3

Plan de zonage

échelle: 1 / 25 000ème

Date édition: 15 / 12 / 2022

Direction Départementale des Territoires du Loiret
Service Urbanisme et Aménagement et
Développement du Territoire
Pôle Connaissance et Prospective Territoriales

131, rue du Faubourg Bannier 45042 ORLEANS Cedex
Tél : 02 38 52 47 71 - Courriel : ddt-pcpt-suadt@loiret.gouv.fr

La DDT du Loiret est gestionnaire des servitudes A3,A4,A9, AC2, PM1,PM2 et PM3. Pour tout renseignements ou la fourniture des couches SIG, vous pouvez contacter le pôle Connaissance et Prospective Territoriale.

Monuments naturels et sites

■ AC2 - Sites inscrits et classés

Ouvrages et plans de prévention des risques

■ PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles et des risques miniers

